IAMGOLD CORPORATION

TSX : IMG NYSE : IAG

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ANNONCE DES RÉSERVES ATTRIBUABLES DE 12,4 MILLIONS D'ONCES ET DES RESSOURCES MESURÉES ET INDIQUÉES ATTRIBUABLES DE 22,1 MILLIONS D'ONCES EN 2021

Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.
Les ressources mesurées et indiquées présentées comprennent les réserves prouvées et probables pour tous les sites et les projets.

Toronto (Ontario), le 23 février 2021 – IAMGOLD Corporation (NYSE:IAG) (TSX:IMG) (« IAMGOLD » ou « la Société ») publie son rapport des réserves minérales et des ressources minérales (« RMRM ») au 31 décembre 2021 préparé selon les directives du Règlement 43-101, *Information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »). Un tableau complet des RMRM (tableau 6) comprenant une répartition détaillée par actif se trouve à la fin du présent communiqué de presse et un résumé des variations d'un exercice par rapport à l'autre est présenté ci-dessous :

TABLEAU 1 : RÉSUMÉ COMPARATIF DES RMRM ATTRIBUABLES[1]

	2020[3]			2021			▲	
	Tonnes (milliers)	Teneur (g/t)	Onces contenues (milliers)	Tonnes (milliers)	Teneur (g/t)	Onces contenues (milliers)	Onces contenues (milliers)	%
Réserves prouvées et probables	406 755	1,1	13 937	364 831	1,1	12 392	-1 545	-11 %
Ressources mesurées et indiquées[2]	712 948	1,0	23 910	646 522	1,1	22 103	-1 807	-8 %
Ressources présumées	314 479	1,1	11 268	310 533	1,1	11 085	-183	-2 %

1. Les notes de bas de page du rapport des réserves minérales et des ressources minérales du tableau 6: Réserves minérales et ressources minérales des exploitations aurifères au 31 décembre 2021, s'appliquent.
2. Les ressources minérales mesurées et indiquées comprennent les réserves minérales.
3. Les réserves minérales de 2020 ont été estimées au 31 décembre 2020 en utilisant un prix de l'or de 1 200 $ par once pour Essakane, Rosebel, Saramacca, Westwood, le projet Côté Gold, le projet Boto et un prix de l'or de 1 350 $ par once pour la fosse satellite Grand Duc à Westwood.
4. Les ressources minérales de 2020 ont été estimées au 31 décembre 2020 en utilisant un prix de l'or de 1 500 $ par once pour le projet Côté Gold, le projet Boto, le projet Diakha-Siribaya, le projet Pitangui, le gisement Gossey, le projet Monster Lake, Essakane, Rosebel et Saramacca, et celles de Westwood ont été estimées en utilisant un prix de l'or de 1 200 $ par once selon une teneur de coupure de 5,5 grammes d'or par tonne sur une largeur minimale de 2,4 mètres.

Réserves minérales

TABLEAU 2 : RAPPROCHEMENT DES RÉSERVES ATTRIBUABLES

	Onces contenues (milliers)	% ▲
Réserves (31 décembre 2020)	**13 937**	–
Révisions des paramètres économiques[1]	-782	-6 %
Épuisement minier de 2021	-617	-4 %
Ajustement des empilements de minerai	-42	< -1 %
Autres ajustements (forage, ajouts, etc.)	-104	-1 %
Réserves (31 décembre 2021)[2]	**12 392**	**-11 %**

1. Principalement lié à la mine d'or Rosebel (*se reporter au communiqué de presse de la Société en date du 12 janvier 2022*).
2. Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

- Les réserves minérales aurifères prouvées et probables attribuables (les « réserves ») totalisaient 12,4 millions d'onces, soit une diminution de 1,5 million d'onces ou de 11 % comparativement au rapport des RMRM de l'exercice précédent ;
- Cette diminution s'expliquait principalement par l'épuisement minier à toutes les exploitations (617 000 onces), ce qui reflète la production aurifère attribuable de 601 000 onces en 2021 et les

estimations des RMRM et un plan minier long terme révisés à Rosebel (*se reporter au communiqué de presse de la Société en date du 12 janvier 2022*) ;

- La teneur des réserves de 1,1 gramme par tonne d'or (g Au/t) est demeurée essentiellement inchangée sur une base consolidée ;
- Essakane et Rosebel, y compris Saramacca, ont utilisé un prix hypothétique de 1 300 $ par once d'or pour l'estimation des réserves, soit une hausse par rapport au prix hypothétique de 1 200 $ du prix de l'or utilisé en 2020 ;
- Westwood et la fosse satellite Grand Duc ont continué d'utiliser des prix hypothétiques de l'or respectifs de 1 200 $ et de 1 350 $, conformément à l'exercice précédent ;
- Concernant les projets Côté Gold et Boto, la Société a maintenu le prix hypothétique de l'once d'or de 1 200 $ pour l'estimation des réserves minérales.

TABLEAU 3 : RÉSUMÉ COMPARATIF DES RÉSERVES ATTRIBUABLES

	Onces contenues (milliers)		**Onces contenues** ▲	
	2020	**2021**	(milliers)	**%**
Rosebel (95 %)	3 188	2 466	-722	-23 %
Saramacca (66,5 %)	958	820	-138	-14 %
Essakane (90 %)	3 014	2 355	-659	-22 %
Westwood (100 %)	626	659	+33	+5 %
Côté Gold (64,75 %)	4 716	4 658	-58	-1 %
Boto (90 %)	1 434	1 434	–	–
Réserves[1]	**13 937**	**12 392**	**-1 545**	**-11 %**

1. Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

Ressources minérales

TABLEAU 4 : RÉSUMÉ COMPARATIF DES RESSOURCES MESURÉES ET INDIQUÉES ATTRIBUABLES

	Onces contenues (milliers)		**Onces contenues** ▲	
	2020	**2021**	(milliers)	**%**
Rosebel (95 %)	7 508	4 551	-2 957	-39 %
Saramacca (66,5 %)	1 113	1 008	-105	-9 %
Essakane (90 %)	3 829	2 901	-928	-24 %
Westwood (100 %)	1 624	1 639	+15	+1 %
Côté Gold (64,75 %)	6 605	6 605	–	–
Boto (90 %)	1 830	1 830	–	–
Gosselin (64,75 %)	–	2 169	+2 169	+100 %
Gossey (90 %)	262	262	–	–
Nelligan (75 %)	–	–	–	–
Monster Lake (100%)	–	–	–	–
Pitangui (100 %)	470	470	–	–
Diakha-Siribaya (90 %)	669	669	–	–
Ressources mesurées et indiquées[1]	**23 910**	**22 103**	**-1 807**	**-8 %**

1. Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

- Les ressources mesurées et indiquées attribuables totalisaient 22,1 millions d'onces, soit en baisse de 1,8 million d'onces ou de 8 % relativement au rapport des RMRM de l'exercice précédent ;

- Les ressources présumées attribuables totalisaient 11,1 millions d'onces, soit une diminution de 0,2 million d'onces ou de 2 % par rapport au rapport des RMRM de l'exercice précédent ;
- Les ressources minérales ont diminué principalement en raison du rapport révisé des RMRM à Rosebel (*se reporter au communiqué de presse de la Société en date du 12 janvier 2022*), qui ont été en partie contrebalancées par l'ajout des ressources minérales initiales à Gosselin (*se reporter au communiqué de presse de la Société en date du 18 octobre 2022*) ;
- Le prix de l'or hypothétique utilisé dans l'estimation des ressources minérales à Essakane, Rosebel et aux projets de mise en valeur et d'exploration (1 500 $ l'once) ou à Westwood (1 200 $ l'once) n'a pas changé.

TABLEAU 5 : RÉSUMÉ COMPARATIF DES RESSOURCES PRÉSUMÉES ATTRIBUABLES

	Onces contenues (milliers)		**Onces contenues** ▲	
	2020	**2021**	(milliers)	**%**
Rosebel (95 %)	1 678	432	-1 246	-74 %
Saramacca (66,5 %)	172	155	-17	-10 %
Essakane (90 %)	317	335	+18	+6 %
Westwood (100 %)	1 809	1 764	-45	-2 %
Côté Gold (64,75 %)	2 473	2 473	–	–
Boto (90 %)	422	422	–	–
Gosselin (64,75 %)	–	1 107	+1 107	+100 %
Gossey (90 %)	77	77	–	–
Nelligan (75 %)	2 396	2 396	–	–
Monster Lake (100 %)	433	433	–	–
Pitangui (100 %)	433	433	–	–
Diakha-Siribaya (90 %)	1 058	1 058	–	–
Ressources présumées[1]	**11 268**	**11 085**	**-183**	**-2 %**

1. Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

- Les ressources présumées attribuables sont demeurées relativement stables à 11,1 millions d'onces comparativement au rapport sur les RMRM de l'exercice précédent, accusant une baisse principalement à Rosebel qui a été en partie contrebalancée par la première estimation des ressources à Gosselin.

TABLEAU 6 : RÉSERVES MINÉRALES ET RESSOURCES MINÉRALES DES EXPLOITATIONS AURIFÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2021[1][2][3][4][5]

EXPLOITATIONS AURIFÈRES	**Tonnes** (milliers)	**Teneur** (g Au/t)	**Onces contenues** (milliers)	**Onces contenues attribuables** (milliers)
Rosebel, Suriname[3]				**(95 %)**
Réserves minérales prouvées	10 828	0,6	219	208
Réserves minérales probables	75 974	1,0	2 377	2 258
Sous-total Rosebel	86 803	0,9	2 596	2 466
Saramacca, Suriname[3]				**(66,5 %)**
Réserves minérales prouvées	499	0,5	8	6
Réserves minérales probables	21 863	1,7	1 225	814
Sous-total Saramacca	22 361	1,7	1 233	820
Sous-total Rosebel (*consolidé*)	109 164	1,1	3 829	3 286
Rosebel, Suriname[3]				**(95 %)**
Ressources minérales mesurées	10 736	0,6	223	212
Ressources minérales indiquées	139 813	1,0	4 567	4 339
Ressources minérales présumées	16 051	0,9	455	432
Saramacca, Suriname[3]				**(66,5 %)**
Ressources minérales mesurées	499	0,5	8	6
Ressources minérales indiquées	22 667	2,1	1 507	1 002
Ressources minérales présumées	5 966	1,2	233	155
Essakane, Burkina Faso[3]				**(90 %)**
Réserves minérales prouvées	32 930	0,5	503	453
Réserves minérales probables	62 532	1,1	2 114	1 902
Sous-total	95 462	0,9	2 617	2 355
Ressources minérales mesurées	32 930	0,5	503	453
Ressources minérales indiquées	75 665	1,1	2 720	2 448
Ressources minérales présumées	7 872	1,5	373	335
Westwood, Canada[4]				**(100 %)**
Réserves minérales prouvées	500	6,9	111	111
Réserves minérales probables	4 079	4,2	548	548
Sous-total	4 579	4,5	659	659
Ressources minérales mesurées	1 039	11,3	377	377
Ressources minérales indiquées	6 568	6,0	1 262	1 262
Ressources minérales présumées	5 970	9,2	1 764	1 764
Gossey, Burkina Faso[3]				**(90 %)**
Ressources minérales indiquées	10 454	0,9	291	262
Ressources minérales présumées	2 939	0,9	85	77
Côté Gold, Canada[5]				**(64,75 %)**
Réserves minérales prouvées	130 522	1,0	4 262	2 760
Réserves minérales probables	102 478	0,9	2 932	1 898
Sous-total	233 000	1,0	7 194	4 658
Ressources minérales mesurées	152 100	1,0	4 720	3 056
Ressources minérales indiquées	213 400	0,8	5 480	3 548
Ressources minérales présumées	189 600	0,6	3 820	2 473

TABLEAU 6 : RÉSERVES MINÉRALES ET RESSOURCES MINÉRALES DES EXPLOITATIONS AURIFÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2021[1][2][3][4][5]

EXPLOITATIONS AURIFÈRES	**Tonnes** (milliers)	**Teneur** (g Au/t)	**Onces contenues** (milliers)	**Onces contenues attribuables** (milliers)
Gosselin, Canada[3]				**(64,75 %)**
Ressources minérales indiquées	124 500	0,8	3 350	2 169
Ressources minérales présumées	72 900	0,7	1 710	1 107
Boto, Sénégal[5]				**(90 %)**
Réserves minérales probables	29 040	1,7	1 593	1 434
Sous-total	29 040	1,7	1 593	1 434
Ressources minérales indiquées	40 567	1,6	2 033	1 830
Ressources minérales présumées	8 196	1,8	469	422
Diakha-Siribaya, Mali[3]				**(90 %)**
Ressources minérales indiquées	18 031	1,3	744	669
Ressources minérales présumées	23 179	1,6	1 176	1 058
Monster Lake, Canada[3]				**(100 %)**
Ressources minérales présumées	1 110	12,1	433	433
Nelligan, Canada[3]				**(75 %)**
Ressources minérales présumées	96 990	1,0	3 194	2 396
Pitangui, Brésil[3]				**(100 %)**
Ressources minérales indiquées	3 330	4,4	470	470
Ressources minérales présumées	3 559	3,8	433	433
TOTAL				
Réserves minérales prouvées et réserves minérales probables	**471 245**	**1,0**	**15 891**	**12 392**
Ressources minérales mesurées et ressources minérales indiquées	**852 300**	**1,0**	**28 255**	**22 103**
Ressources minérales présumées	**434 332**	**1,0**	**14 144**	**11 085**

1. Dans les exploitations minières, les ressources minérales mesurées et indiquées qui ne sont pas des réserves minérales ne sont pas considérées comme économiquement viables au prix de l'or utilisé dans le calcul des réserves minérales, mais on croit qu'elles possèdent un potentiel raisonnable d'extraction rentable.
2. Bien que les ressources mesurées, les ressources indiquées et les ressources présumées soient des catégories de minéralisation reconnues et devant être divulguées selon la réglementation canadienne, l'*Industry Guide 7* de la SEC ne les reconnaît pas. La divulgation des onces contenues est permise en vertu des réglementations canadiennes ; cependant l'*Industry Guide 7* de la SEC ne permet généralement la divulgation des ressources qu'en tant que tonnage et teneur in situ. Voir la mise en garde à l'intention des investisseurs américains concernant la divulgation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales.
3. Les réserves minérales ont été estimées en utilisant un prix de l'or de 1 300 $ par once, et les ressources minérales ont été estimées en utilisant un prix de l'or de 1 500 $ par once aux exploitations et projets suivants : Rosebel, Saramacca, Essakane, Diakha-Siribaya, Monster Lake, Pitangui, Gossey, Nelligan et Gosselin.
4. Les réserves minérales de Westwood ont été estimées en utilisant un prix de l'or de 1 200 $ par once d'or et les ressources minérales ont été estimées en utilisant une teneur de coupure de 5,5 grammes d'or par tonne sur une largeur minimale de 2,4 mètres et un prix de l'or de 1 200 $. Les estimations des réserves et ressources minérales de Grand Duc font partie des estimations des réserves et des ressources minérales de Westwood et ont été estimées en utilisant un prix de l'or de 1 350 $ par once pour les réserves minérales et un prix de l'or de 1 500 $ par once pour les ressources minérales.
5. Les réserves minérales de Côté Gold et de Boto ont été estimées en utilisant un prix de l'or de 1 200 $ par once et les ressources minérales en utilisant un prix de l'or de 1 500 $ par once.

Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité

Les réserves minérales de la Société sont constituées de matériel in situ, c'est-à-dire de matériel contenant des onces d'or, pour lesquelles une évaluation des principaux facteurs modificateurs comme l'exploitation, le traitement, la récupération métallurgique, l'infrastructure, les facteurs économiques, juridiques, environnementaux, sociaux et gouvernementaux sont utilisés pour déterminer leur viabilité économique

Il existe de nombreux paramètres inhérents à l'estimation des réserves minérales prouvées et des réserves minérales probables, y compris de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société. L'estimation des réserves est un processus subjectif, et l'exactitude de toute estimation des réserves dépend de la qualité des données disponibles et de l'interprétation et du jugement des ingénieurs et des géologues. Les résultats de forage, d'essais et de production, ainsi que les changements importants dans les prix des métaux après la date d'une estimation pourraient justifier la révision de telles estimations.

Lisa Ragsdale, directrice principale, Géologie minière, auprès d'IAMGOLD Corporation est la « personne qualifiée » (« PQ ») aux fins du Règlement 43-101 en ce qui a trait à la minéralisation faisant l'objet de présent rapport et est responsable de l'examen et de l'approbation de toutes les estimations des ressources minérales pour IAMGOLD. Guy Bourque, directeur principal, Exploitation minière, auprès d'IAMGOLD Corporation est la PQ responsable de l'examen et de l'approbation de toutes les estimations des réserves minérales pour IAMGOLD. L'information technique contenue dans le présent communiqué de presse a été incluse avec le consentement et l'examen préalable de M^{me} Ragsdale et de M. Bourque, le cas échéant. Les PQ ont vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans le présent communiqué de presse.

Pour chacun des projets et des propriétés qu'elle exploite, la Société a établi des méthodes et des procédures rigoureuses visant à assurer des estimations fiables de ses réserves et des ressources minérales. Pour chaque mine et projet, les PQ concernées ont vérifié les données intégrées, y compris l'échantillonnage, les données analytiques et d'essais sous-tendant l'information contenue dans le présent communiqué de presse. Le contrôle de qualité se retrouve sous la responsabilité de M^{me} Ragsdale et de M. Bourque.

Dans l'estimation des réserves minérales, les teneurs de coupure sont établies en utilisant les hypothèses à long terme de la Société concernant le prix des métaux et les taux de change, les taux de récupération métallurgique moyens et les coûts de production estimés sur la durée de vie de l'exploitation concernée. Dans le cadre du processus annuel d'estimation des réserves minérales, les modèles de coûts utilisés pour le calcul des teneurs de coupure sont comparés à des études ou estimations antérieures et sont mis à jour de manière appropriée sur la base des performances opérationnelles réelles et des projections de prix des intrants. Pour une exploitation souterraine, une teneur de coupure est calculée pour chaque méthode d'exploitation, puisque les coûts de production varient d'une méthode à l'autre. Pour une exploitation à ciel ouvert, les coûts de production sont établis pour chaque bloc compris dans le modèle de blocs de l'exploitation concernée.

La nature des activités minières est telle que l'extraction du minerai dans une mine peut réduire les réserves minérales. Afin de renouveler les réserves minérales (ou du moins partiellement) à la plupart des propriétés, la Société effectue des campagnes de forage d'exploration en profondeur et latéralement.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, présentés dans le présent communiqué ou intégrés à celui-ci par renvoi (y compris, mais sans s'y limiter, tout énoncé ou information concernant les ressources minérales et les réserves minérales) constituent des « énoncés prospectifs » ou de l'« information prospective » et reposent sur les attentes, les estimations et les prévisions à la date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent, mais sans s'y limiter, ceux à l'égard des réserves minérales et des ressources minérales de la Société. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes, sans s'y limiter, « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « budget », « prévisions »,« estimer », « croire », « prometteur », « important », « potentiel », « importantes possibilités », « substantiel », « considérable », « transformatrice », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire, et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats ou événements réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'estimer avec précision les réserves minérales et les ressources minérales, des écarts dans la teneur

minérale du matériel déterminé comme étant des réserves minérales et des ressources minérales par rapport aux attentes, des augmentations inattendues dans les coûts de maintien tout inclus ou autres coûts, des hausses inattendues des coûts en immobilisations, des coûts d'exploitation et des coûts de prospection, des changements dans les plans de mise en valeur ou les plans miniers en raison de modifications de facteurs logistiques ou techniques ou autres facteurs, des résultats futurs de prospection qui pourraient ne pas correspondre aux attentes de la Société et des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes, qui sont intégrés aux présentes par renvoi. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres sauf si les lois l'exigent.

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS AMÉRICAINS CONCERNANT LA DIVULGATION D'ESTIMATIONS DE RÉSERVES MINÉRALES ET DE RESSOURCES MINÉRALES

Les estimations des réserves minérales et ressources minérales contenues dans le présent communiqué de presse ont été préparées selon le Règlement 43-101 et les Normes de définitions de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM ») pour les ressources minérales et les réserves minérales, adoptées par le conseil de l'ICM, telles que modifiées (les « normes de l'ICM »). Ces normes sont semblables à celles énoncées dans le guide appelé *Industry Guide No. 7* (le « guide ») de la SEC, selon l'interprétation du personnel de la SEC. Toutefois, les définitions du Règlement 43-101 et des Normes de l'ICM diffèrent à certains égards de celles du *Industry Guide No. 7*. Par conséquent, les renseignements sur les ressources minérales et les réserves minérales contenus dans le présent communiqué de presse peuvent ne pas être comparables à des renseignements similaires qui ont été divulgués par des sociétés américaines. Aux termes du guide, une minéralisation ne peut être classée comme « réserve » que s'il a été déterminé que la minéralisation pourrait être produite ou extraite de manière économique et légale au moment où la détermination de la réserve est faite.

Par suite de l'adoption des modifications aux règles de divulgation de la SEC (les « règles de modernisation de la SEC »), qui alignent plus étroitement ses exigences et politiques de divulgation pour les propriétés minières sur les pratiques et normes des autorités de réglementation actuelles globales et celles de l'industrie, y compris le Règlement 43-101 et les Normes de l'ICM, et qui sont entrées en vigueur le 25 février 2019, la SEC reconnaît désormais les estimations des « ressources minérales mesurées », des « ressources minérales indiquées » et des « ressources minérales présumées ». En outre, la SEC a modifié les définitions des « réserves minérales prouvées » et des « réserves minérales probables » dans ses règles modifiées, qui sont désormais essentiellement semblables aux règles énoncées dans le Règlement 43-101 et les Normes de l'ICM. Les émetteurs doivent commencer à se conformer à ces règles de modernisation de la SEC au cours de leur premier exercice commençant le 1er janvier 2021 ou après, bien que les émetteurs canadiens qui déclarent leurs activités aux États-Unis en utilisant le système d'information appelé *Multijurisdictional Disclosure System* (« MJDS ») puissent toujours utiliser le Règlement 43-101 plutôt que les règles de modernisation de la SEC lorsqu'ils utilisent les formulaires de déclaration d'enregistrement et de rapport annuel du MJDS de la SEC.

Les investisseurs américains sont prévenus que, bien que la SEC reconnaisse désormais les « ressources minérales mesurées », les « ressources minérales indiquées » et les « ressources minérales présumées » aux termes des règles de modernisation de la SEC, ils ne doivent pas supposer qu'une partie ou la totalité des gisements minéraux de ces catégories seront un jour converties en une catégorie supérieure de ressources minérales ou en réserves minérales. Ces termes comportent une grande part d'incertitude quant à leur faisabilité économique et juridique. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent constituer la base des études de faisabilité ou de préfaisabilité, sauf dans des circonstances limitées.

Les investisseurs sont avertis de ne pas supposer que les « ressources minérales mesurées », les « ressources minérales indiquées » ou les « ressources minérales présumées » que la Société déclare dans le présent communiqué de presse sont ou seront économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande part d'incertitude quant à leur existence et à leur faisabilité économique et juridique. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure.

Les données sur les réserves et ressources minérales présentées dans le présent communiqué sont des estimations, et rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront atteints ou que le niveau de récupération indiqué sera réalisé.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est une société de rang intermédiaire qui exerce des activités dans trois régions : l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest. La Société développe dans ces régions des districts d'exploitation minière à fort potentiel qui regroupent des mines en exploitation et des projets de développement et de construction, de mise en valeur et d'exploration. Les mines en exploitation de la Société comprennent la mine Essakane, au Burkina Faso, la mine Rosebel (y compris Saramacca), au Suriname, et la mine Westwood, au Canada. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de construction Côté Gold, au Canada, le projet de mise en valeur Boto, au Sénégal, ainsi que les projets d'exploration primaire et à proximité des mines, qui sont situés dans divers pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest.

IAMGOLD emploie environ 5 000 personnes. La Société est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD (www.iamgold.com) sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice JSI[1].

1 Indice social Jantzi (JSI). Le JSI est un indice éthique d'actions ordinaires pondéré en fonction de la capitalisation boursière qui est modelé sur l'indice S&P/TSX 60. Il regroupe des sociétés qui satisfont à divers critères généraux en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance.

Personnes-ressources IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

Philip Rabenok, directeur, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 933-5783 | Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999
info@iamgold.com

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at www.iamgold.com/.